

Florie DEPUISET

De: Florie DEPUISET
Envoyé: mercredi 1 février 2023 11:04
À: Archimède; Hall de Maintenance; Ecoles Communales; Bibliothèque de Frameries;
Académie de Musique et des Arts de la Parole; Prévention; ADL
Objet: Chauffage des locaux - convecteurs gaz

Bonjour à tous,

Avec le redoux léger que nous rencontrons (et le beau soleil du jour), nous pourrions tous être amenés à moins penser aux économies d'énergie liées au chauffage. Mais les traqueurs de kWh sont là pour vous aider à (re)prendre de bonnes habitudes.

Quelques rappels et conseils :

- L'eau est plus difficile à chauffer que l'air. Un air humide est donc plus difficile à chauffer que de l'air sec. **Pensez à aérer régulièrement (5 minutes par heure ou 15 minutes toutes les 3h) pour éliminer l'humidité de l'air ambiant** (l'air extérieur en hiver est moins humide que notre air intérieur, même si c'est contre-intuitif). En parallèle, ça va vous permettre de renouveler l'air pour le CO2 et donc les virus aéroportés (grippe, COVID, etc.)
- Si vous **ouvrez une fenêtre** pour aérer, pensez à **couper les radiateurs** (et les rouvrir ensuite si besoin) !
- Pensez à **fermer les portes des locaux chauffés** pour garder la chaleur à l'intérieur, y compris les portes d'entrée des bâtiments.
- Si le soleil tape sur vos fenêtres et que vous cuisez derrière, pensez à couper les radiateurs de votre local.

Dans un mail précédent, nous vous avons parlé des radiateurs à vannes dans lesquels circulent de l'eau chaude. Cette fois-ci, nous allons aborder le fonctionnement des convecteurs gaz.

Le radiateur de type convecteur gaz est un brûleur à gaz. Comme sur une taque au gaz, il y a un bouton de réglage du débit de sortie de gaz qui permet de réguler la chaleur fournie à l'air ambiant.

L'air réchauffé, par convection, s'élève au-dessus du convecteur et se diffuse dans la pièce. Il est donc nécessaire de **dégager les espaces autour et surtout au-dessus de ces convecteurs** pour faciliter le transfert de l'air.

Comme la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, nous demandons aux **utilisateurs principaux** des locaux disposant de ce type de radiateurs de bien vouloir les **couper** (ou au moins de les diminuer au minimum) dès que la **période d'inoccupation dépasse 30 minutes** (par exemple, pause de midi, récréation, local de réunion utilisé de manière sporadique...).

Il est possible que vous ressentiez un inconfort en arrivant après une coupure (local pas à température), ce n'est heureusement que temporaire et dès réactivation du radiateur, la température de la pièce va remonter. N'oubliez pas que le corps humain dégage de la chaleur (puissance équivalente à 100 W) et que votre présence dans la pièce va donc apporter de la chaleur dans le local que vous occupez.

Nous vous remercions pour votre implication dans la réalisation d'économies d'énergie.

Belle journée à tous !



Florie DEPUISET
Conseillère en énergie - Coordinatrice POLLEC

Administration Communale de Frameries
Rue Archimède, 1
7080 Frameries

Tél : 065/61 12 11
Fax : 065/61 12 36
e-mail : fdepuiset@frameries.be
Web : www.frameries.be

Ce message, informel, n'engage aucunement l'Administration Communale de Frameries. Tout courriel, pour être officiel, doit toujours être confirmé par un document revêtu des signatures prévues par le Code de la Démocratie Locale (le Bourgmestre ou l'Echevin délégué et le Directeur Général ou son délégué). Ce message électronique et chacune de ses annexes sont établis à l'attention exclusive du destinataire et peuvent contenir des informations confidentielles. Si vous recevez ce message par erreur, veuillez le détruire et avertir son expéditeur. Toute publication, reproduction, copie, distribution ou autre diffusion ou utilisation par des tiers est interdite sans autorisation expresse. L'expéditeur ne peut être tenu responsable d'une modification de son message qui résulterait de la transmission par voie électronique.

Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si nécessaire.